



11 mai 2022 Consultant agréé Portail Lucca

Validation des acquis

Ce document atteste que **Cyril STROHER** a fini le parcours "Acquisition des compétences Portail Lucca" délivré par LUCCA

Pour valoir ce que de droit.

Résumé de la formation : Ce certificat atteste que le consultant peut créer les sites des clients et paramétrer le socle commun Lucca.

Pour vérifier l'authenticité de ce document, vous pouvez contacter

Société Lucca // consulting-partenaires@lucca.fr

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : https://lucca.360learning.com/redirect/api/certification/4194350315384051

Référence: 4194350315384051